



Confédération Nationale
de la Boulangerie
et Boulangerie-Pâtisserie
Française

Dominique ANRACT
Président

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES SAVOIR-FAIRE ARTISANAUX ET LA CULTURE DE LA BAGUETTE DE PAIN : LE DOSSIER DES BOULANGERS TRANSMIS PAR LA FRANCE A L'UNESCO !

Paris, le 26 mars 2021.

Depuis près de quatre ans, les boulangers se mobilisent pour inscrire « les savoir-faire artisanaux et la culture de la baguette de pain » à l'UNESCO. Le ministère de la Culture a annoncé que **ce dossier est celui choisi pour représenter la France**. Il sera transmis aux instances délibératives de l'UNESCO.

Dominique Anract, Président de la Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française - forte de ses 33 000 entreprises artisanales - se réjouit de l'aboutissement de cette étape de la candidature. Les boulangers ont pu s'appuyer sur l'ensemble des composantes de la filière (céréaliers, meuniers, producteurs de levure, formateurs, équipementiers, etc.), sur un comité de soutien présidé par **Catherine Dumas**, Sénatrice de Paris, et sur un comité scientifique présidé par **Bruno Laurieux**, président de l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation.

Cette candidature, emblématique d'un savoir-faire unique et à préserver, portée par la communauté des boulangers, est aussi **la candidature de tous les Français**. Fédératrice, elle met en avant les valeurs de convivialité et de partage, le caractère populaire et le lien social véhiculés par la baguette de pain. Chaque jour, plus de 12 millions de consommateurs poussent la porte d'une boulangerie et le fait maison fait partie de nos exigences quotidiennes.

Le dossier fait la part belle à la transmission des savoir-faire par l'apprentissage (24 000 personnes pour la boulangerie-pâtisserie en 2020) dans toute la France. Il a pour but de sensibiliser à la richesse des savoir-faire liés à la préparation de la baguette et à l'importance de leur transmission aux générations à venir.

L'UNESCO rendra sa décision à la fin de l'année 2022.

Contact presse : Anne Aldeguer

Tél. : 01 53 70 16 25

aaldeguer@boulangerie.org

www.boulangerie.org

La Confédération Nationale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie Française, présidée par Dominique Anract, est l'unique organisation professionnelle nationale représentative des 33 000 entreprises artisanales de la boulangerie et boulangerie pâtisserie employant plus de 180 000 personnes salariées et non salariées réalisant un chiffre d'affaires annuel de 11 milliards d'euros TTC.

